

L e d é f i d ' H a ï t i



# LA SANTÉ: UN DROIT POUR TOUS



**Organisation  
panaméricaine  
de la Santé**



*Bureau régional de l'*  
**Organisation mondiale de la Santé**

# Le défi

# LA SANTÉ: UN DROIT POUR TOUS d'Haïti

Haïti est l'un des pays les plus pauvres et les plus vulnérables des Amériques. Dans un passé récent, la situation a empiré à cause de la crise sociale et politique aiguë, et de l'impact des catastrophes naturelles qui ont affecté de vastes zones du pays. Grâce à l'engagement ferme et clair du peuple haïtien envers la Démocratie, le nouveau gouvernement de son Excellence René Prével a entrepris son mandat en proposant de nouvelles opportunités pour une plus grande solidarité et coopération de la communauté internationale.

Selon les estimations des Nations Unies, l'espérance de vie à la naissance est actuellement d'environ 53 ans, comparativement à 49 ans en 1990. Au cours des dernières années, Haïti est resté libre de choléra, polio et rougeole, bien qu'il reste encore beaucoup de défis à relever. Des efforts soutenus entre le gouvernement, l'Organisation panaméricaine de la Santé/Organisation mondiale de la Santé (OPS/OMS) et d'autres organisations internationales gouvernementales et non-gouvernementales, ont réussi à protéger la santé du peuple haïtien.

L'OPS/OMS a axé ses activités en Haïti sur deux domaines principaux : l'aide humanitaire et la réhabilitation suite aux catastrophes ; et la coopération technique pour le développement national de la santé, dans le contexte du Cadre de coopération intérimaire (CCI).

L'OPS/OMS travaille depuis des décennies en Haïti. Ce travail durable a été possible grâce à un grand effort collectif, à savoir : une présence permanente dans le pays ; un appui technique solide du niveau régional et global ; l'appui des bureaux de l'OPS/OMS des pays voisins, en particulier celui de la République Dominicaine ; la mobilisation de la coopération horizontale et le soutien continu des autorités nationales, des bailleurs de fonds et des organismes multilatéraux de coopération. Un autre élément clé fut la coordination avec d'autres organismes des Nations Unies et du système interaméricain, la Brigade médicale cubaine, des ONG, la société civile haïtienne, ainsi que d'autres organismes de coopération bilatérale.

Cet effort collectif a permis d'entreprendre de nombreuses activités et des actions concrètes au bénéfice de la population du pays. Les Objectifs du Millénaire pour le développement constituent un cadre pour l'aide internationale et l'investissement dans des solutions durables et à long terme pour le pays. L'OPS/OMS encourage une approche conjointe pour Haïti et la République Dominicaine, étant donné l'interdépendance de leurs économies et la forte migration entre les deux pays et son impact sur le secteur de la santé.

Ce rapport a trois objectifs principaux : tout d'abord, présenter certaines des activités menées par l'OPS/OMS en Haïti au cours des dernières années ; ensuite, informer la communauté internationale et la société haïtienne des résultats obtenus dans le secteur de la santé grâce aux efforts collectifs ; et enfin, persuader la communauté internationale que l'objectif de « la santé pour tous » n'est pas une utopie, mais peut être atteint même dans des pays qui font face à des situations très complexes tels qu'Haïti.

Afin de mieux appuyer Haïti, nous devons tous nous engager dans un effort à long terme visant à améliorer la capacité institutionnelle du secteur public en vue d'une plus grande inclusion sociale, et du renforcement de la démocratie pour la justice, la liberté et la paix.



Washington, D.C. 2005

*Mirta Roses Periago*  
Directrice

**Organisation panaméricaine de la Santé**  
Bureau régional de  
**Organisation mondiale de la Santé**

# Introduction

Cette publication prend en compte le fait qu'Haïti soit l'un des pays prioritaires (ainsi que la Bolivie, le Guyana, le Honduras et le Nicaragua) auxquels l'Organisation panaméricaine de la Santé/Organisation mondiale de la Santé (OPS/OMS) accorde une assistance spéciale.

À l'occasion de la 26e Conférence sanitaire panaméricaine (2002), les États Membres ont convenu de porter une attention particulière à ces pays, caractérisés par les conditions sanitaires les plus précaires, et de faire preuve d'unité et de solidarité avec ces pays afin d'améliorer les conditions de vie et de santé de leurs populations.

Les taux de mortalité maternelle et infantile en Haïti, – deux des indicateurs de développement de la santé les plus sensibles – sont les plus élevés de la Région et parmi les plus élevés au monde. Dans ce contexte, l'OPS/OMS a renforcé ses efforts stratégiques de coopération et a créé des alliances fortes avec différents partenaires afin de répondre à la situation sanitaire critique qui sévit dans le pays.

L'instabilité politique en Haïti, ces dernières années, a exacerbé la vulnérabilité créée par la pauvreté endémique et la dégradation de l'environnement. La crise humanitaire chronique qui a suivi exige des efforts substantiels, tant du gouvernement haïtien que de la communauté internationale, afin d'apporter des solutions tangibles aux problèmes structurels et de développement d'Haïti.

L'OPS/OMS a travaillé en coordination avec de nombreux partenaires en dépit des risques et des défis que chacun doit affronter au quotidien. Le travail de l'OPS/OMS n'aurait pu être accompli sans cet énorme effort collectif de collaboration.

# Crise politique et humanitaire



**A**u cours de l'année 2004, les Nations Unies ont déclaré la Phase III de sécurité en Haïti et une « Mission des Nations Unies pour la stabilisation d'Haïti » (MINUSTAH) a été mise sur pied. Sur la base des leçons tirées au cours de la dernière décennie, le gouvernement et la communauté internationale ont décidé de s'engager sur la voie d'un nouveau partenariat en élaborant un Cadre de coopération intérimaire (CCI) devant se traduire par des projets destinés à apporter des résultats tangibles pour la période 2004-2006. Au cours de la réunion du Groupe de contact avec Haïti qui s'est tenue à la Banque Mondiale à Washington, D.C. en février 2006, il a été décidé de prolonger le CCI jusqu'en décembre 2007.

L'exercice du CCI a été mené par le gouvernement avec l'appui de 26 organisations bilatérales, multilatérales et agences des Nations Unies. Le CCI définit les quatre axes stratégiques suivants : (1) renforcement de la gouvernance politique et promotion du dialogue national; (2) renforcement de la gouvernance économique et contribution au développement institutionnel; (3) promotion de la relance économique et (4) amélioration de l'accès aux services de base. Les problèmes de santé publique font partie du quatrième axe stratégique, qui comporte cinq objectifs prioritaires : reprendre les

opérations dans les principaux hôpitaux; étendre un programme minimum de services de santé à 2,5 millions d'Haïtiens; renforcer la capacité de gestion et de coordination du Ministère de la Santé publique et de la Population; améliorer l'accès de la population générale et des groupes vulnérables aux soins de santé; redémarrer les programmes prioritaires.

Afin d'améliorer la coordination et le dialogue entre le gouvernement, les différentes agences et les autres acteurs impliqués, 19 tables sectorielles ont été créées. L'OPS/OMS a participé activement à trois tables, à savoir : santé et nutrition, VIH/SIDA, ainsi que eau, assainissement, et gestion des déchets.

Dans ce contexte, le Bureau de l'OPS/OMS en Haïti a adopté les lignes d'action suivantes :

- renforcement de la présence technique dans les régions les plus susceptibles d'être affectées par des catastrophes naturelles;
- priorité à l'allocation de ressources sur la base de l'équité en finançant des petits projets développés directement par la communauté (Provie, Cité Soleil ; Quartier Lison, dans la banlieue de Port-au-Prince);
- poursuite de l'investissement dans les zones les plus stables avec des interventions visant le développement (Aquin et Port-Salut);
- renforcement des actions avec les partenaires clés, à l'intérieur et à l'extérieur du système des



Nations Unies, en cherchant particulièrement à se rapprocher de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (augmentation de la couverture de vaccination, réduction de la mortalité maternelle, prévention et contrôle de la tuberculose, le paludisme et le VIH/SIDA);

- identification et exécution d'actions concrètes avec la République Dominicaine, en particulier dans les zones frontalières et dans le domaine des maladies transmissibles;
- appui au Ministère de la Santé pour mener à bien les programmes prioritaires et coordonner les partenaires internes et l'aide extérieure.

## Situation sanitaire

En Haïti l'espérance de vie à la naissance est de 53 ans, selon les estimations des Nations Unies de 2005.

Environ 40 pour cent de la population n'ont pas accès aux soins de santé de base. Le taux de mortalité infantile en Haïti est de 80 pour 1000 naissances vivantes et le taux de mortalité maternelle de 523 pour 100 000 naissances vivantes. Ce dernier chiffre est cinquante à cent fois plus élevé en Haïti qu'au Canada et aux États Unis et sept fois plus élevé qu'en République Dominicaine.

Parmi les enfants de moins de cinq ans, 25 pour cent souffrent de malnutrition chronique, et trois à six pour cent souffrent de malnutrition aiguë. Il est estimé que 15 pour cent des nouveaux-nés accusent un faible poids de naissance. Les infections respiratoires

aiguës et les diarrhées sont la cause de décès de la moitié des enfants de moins de cinq ans. La couverture de soins prénatals est faible, 76 pour cent des accouchements sont effectués par du personnel non qualifié et 25 pour cent des accouchements connaissent des complications.

Selon les dernières estimations de l'ONUSIDA pour 2005, Haïti a le nombre le plus élevé de personnes vivant avec le VIH/SIDA dans les Caraïbes. Le VIH/SIDA continue d'être une menace notable pour la vie et la santé. Pour la population de 15 à 49 ans, on estime la prévalence du VIH/SIDA entre 2,5 et 11,9 pour cent.

Le virus affecte les hommes comme les femmes en âge de procréer, et engendre une population vulnérable, en particulier les enfants orphelins.

La migration vers les zones urbaines et d'autres pays, la République Dominicaine en particulier, a accru la diffusion du VIH et de la tuberculose. Il n'existe pas de législation qui protège les personnes vivant avec le VIH/SIDA ni les femmes victimes de viol. Les personnes infectées sont sujettes à une large discrimination et leur accès à la trithérapie est limité.

La vaccination est fournie dans la majorité des institutions sanitaires (80 pour cent) mais non sur une base régulière. Les institutions qui offrent le plus grand nombre de services de vaccination sont les dispensaires publics (24 pour cent). La faiblesse et les insuffisances de la chaîne du froid sont un déficit pour la régularité des services de vaccination. Les ruptures d'approvisionnement en gaz propane, seringues et autres fournitures essentielles sont récurrentes. Malgré cette situation, d'importants

progrès ont été réalisés. Le dernier cas de poliomyélite dérivé du vaccin s'est produit en juillet 2001 et le dernier cas de rougeole a été détecté en septembre 2001.

Près de la moitié des services de santé d'Haïti sont concentrés dans la capitale et ses quartiers démunis, et le reste dans les zones rurales. Bien qu'Haïti ait du personnel de santé très qualifié, il n'existe pas de statistiques complètes sur le nombre d'agents sanitaires dans le pays. La médecine traditionnelle joue un rôle important, car elle constitue le premier recours pour près de 80 pour cent de la population en raison de son faible coût et de sa proximité.

## INTERVENTIONS DE L'OPS/OMS

### Assistance humanitaire et réhabilitation suite aux catastrophes

Dans les dernières années, Haïti a traversé des situations critiques dues aux crises politiques et catastrophes naturelles, affectant principalement Port-au-Prince, Gonaïves, Cap Haïtien, Saint Marc, Port-de-Paix et Hinche, ainsi que les villes et les villages dans les départements du Nord-Ouest et de l'Artibonite.

Le bureau de l'OPS/OMS en Haïti a continué à fonctionner pendant les crises. Un petit nombre seulement de personnel international non essentiel et leurs dépendants ont été évacués pour une courte période en République Dominicaine où le Bureau de l'OPS/OMS a fourni un appui substantiel.

L'OPS/OMS est restée en contact avec son réseau de partenaires. Son personnel et les professionnels des urgences des Pays Membres de l'OPS ont été déployés pour assister Haïti. Le soutien technique au secteur santé, mobilisé par l'OPS, a été fourni par différents pays de la région. Des experts en gestion des urgences, surveillance épidémiologique et logistique ont été mobilisés.

Un système simplifié de surveillance épidémiologique a été initié et des sites sentinelles ont été établis, non seulement à Port-au-Prince mais également à l'intérieur du pays, et des évaluations des besoins ont été réalisées dans les institutions de santé, en coordination avec les autorités nationales, à travers du pays. Des messages ont été diffusés à la population par la radio pour l'informer des hôpitaux encore en état de fonctionnement.

Le « Plan opérationnel d'urgence de réhabilitation des institutions de santé et entités centrales, période mai-septembre 2004 » a été mis en œuvre par le Ministère de la Santé et de la Population avec l'appui de l'OPS/OMS et a servi de base pour la mobilisation de ressources au sein de la table sectorielle santé et nutrition du Cadre de coopération intérimaire (CCI) ainsi que le « Flash Appeal » des Nations Unies.

Des centres d'opérations d'urgence ont fonctionné tant au siège de l'OPS/OMS à Washington, D.C., qu'au bureau en Haïti. L'OPS/OMS a fonctionné comme point focal pour la santé, l'eau et l'assainissement et a coordonné activement les activités du secteur santé concernant la surveillance épidémiologique, le contrôle des vecteurs, l'évaluation de la chaîne du froid ainsi que les activités de vaccination et l'approvisionnement en médicaments essentiels. Les actions de l'OPS, durant et après les crises, ont été axées sur la coordination des activités, la surveillance de la situation sanitaire dans le pays, et la collecte, l'analyse et la distribution d'information épidémiologique à tous les partenaires du secteur santé, ainsi que la distribution de carburant, médicaments essentiels et matériel médical à travers le Programme des médicaments essentiels PROMESS.

L'OPS/OMS a fourni un appui technique aux autorités sanitaires pour entreprendre l'analyse du secteur santé en Haïti. Cette analyse a servi de base pour préparer le Plan stratégique national et le Cadre de coopération intérimaire. En outre, il a été l'un des documents essentiels utilisés pour négocier la coopération des bailleurs de fonds et des agences multilatérales entre 2003 et 2005.

## PROMESS

En 1992, l'OPS a fondé PROMESS, agence centrale pour l'achat de médicaments et de fournitures médicales, en réponse à la crise humanitaire de l'époque et elle l'a géré depuis sa création. PROMESS reflète les efforts et contributions de plusieurs partenaires engagés pour améliorer l'accès aux médicaments essentiels, sous la direction technique et administrative de l'OPS/OMS.

PROMESS fournit des médicaments à faible coût aux institutions de santé publique, aux ONG et à d'autres organisations à but non lucratif. PROMESS stocke et distribue également des médicaments, des vaccins et des contraceptifs liés aux principaux programmes prioritaires subventionnés par des organismes donateurs. La plupart des médicaments pour les traitements du VIH/SIDA et de la tuberculose en Haïti sont fournis par PROMESS.

Lors de situations d'urgence, PROMESS a fourni des médicaments essentiels, du matériel chirurgical et d'autres fournitures, qui ont été distribuées gratuitement à 40 institutions sanitaires dans l'ensemble du pays, dont les hôpitaux publics et les centres de santé, ainsi qu'à des institutions de santé privées à but non lucratif. Pendant la dernière crise, PROMESS n'a pas subi de pillage, signe évident du niveau de respect que suscite le fonctionnement de PROMESS à la population et du prestige dont elle jouit. En 2006, des efforts ont été engagés pour sa relocalisation dans un entrepôt plus sûr et fonctionnel. Entre temps, l'accès aux locaux actuels de PROMESS est assuré grâce à la collaboration de la MINUSTAH.

Coopération  
technique pour le  
développement  
national de la  
santé

## Mobilisation des partenaires et des ressources



L'OPS/OMS a renforcé ses efforts de coopération stratégique et a forgé des alliances solides avec différents partenaires (agences, bailleurs du fond, autres prestataires dont des ONG et institutions de santé privées à but non lucratif) afin de répondre à la situation sanitaire critique du pays. Ces alliances ont inclus des partenaires traditionnels tels que la Banque interaméricaine de développement (BID) par l'intermédiaire du projet portant sur les « Services de base pour le VIH/SIDA »; l'Agence canadienne de développement international (ACDI) pour l'acquisition de médicaments essentiels; et la Banque mondiale pour la vaccination, la gestion des catastrophes, la nutrition et les écoles promotrices de la santé.

La Direction générale de l'aide humanitaire (ECHO) de la Commission européenne a coopéré à des projets portant sur la réhabilitation du réseau d'adduction d'eau et la gestion des catastrophes, tandis que la « United States Agency for International Development/USAID » et le « Office for United States Foreign Disaster Assistance/OFDA » ont contribué à plusieurs projets sur les urgences et l'action humanitaire.

L'Agence suédoise de coopération pour le développement international (SIDA) a coopéré à la mise en place de sites sentinelles épidémiologiques. L'OPS/OMS a renforcé le programme de santé maternelle et infantile ainsi que les projets VIH/SIDA – en mettant l'accent sur l'initiative 3 millions d'ici 2005. Des ressources humaines ont été mobilisées à travers des projets de coopération technique entre pays (TCC), en particulier avec Cuba dans le domaine de la gestion des déchets, de l'équipement biomédical et la maternité sans risque.

Au cours de la période 2003-2005, plus de 850 techniciens des institutions nationales et leurs partenaires ont bénéficié de l'appui technique et du partage de connaissance de l'OPS/OMS.



## Partenaires pour la paix

L'OPS/OMS a exécuté des projets destinés à promouvoir le leadership de la jeunesse et des opportunités de travail pour créer un environnement plus sûr et pacifique. L'OPS/OMS travaille étroitement avec les communautés affectées dans les zones les plus démunies. Dans le cadre de cette orientation, un nouveau programme a été établi : « PROVIE Communauté en action » lancé pour donner aux communautés locales les moyens d'identifier les risques écologiques. À travers ce projet, des outils et le savoir sont fournis à la communauté pour résoudre les risques qui ont été identifiés. À Cité Soleil, la zone la plus pauvre de Port-au-Prince, plus de 260 jeunes gens étaient impliqués dans des projets sanitaires, choisissant des activités pacifiques pour remplacer la violence dans la zone. Des éco-clubs ont été créés pour travailler avec les jeunes à l'amélioration de la qualité de l'environnement.

## Santé de la famille et de la communauté

### Prise en charge intégrée des maladies de l'enfant (PCIME)

La PCIME est une stratégie efficace à faible coût qui vise l'amélioration de l'état de santé des enfants à la fois au niveau des établissements de santé et au niveau communautaire.

En collaboration avec d'autres partenaires, une assistance technique a été fournie au Ministère de la Santé pour le développement d'un plan stratégique quinquennal pour la santé de l'enfant, ainsi que la révision de matériels de formation sur la PCIME communautaire.

De plus, un accord a été conclu entre l'OPS et le Conseil de la mission médicale catholique (CMMC) pour démarrer un projet « Action pour la santé familiale » destiné à renforcer la capacité du réseau de services de santé catholiques en vue d'intensifier trois composantes de la stratégie PCIME : la fourniture de médicaments essentiels, le renforcement des activités au niveau du pays pour la prévention de la transmission du VIH/SIDA et l'appui au vaste réseau d'organisations confessionnelles.

### Écoles promotrices de la santé

Les écoles ont un rôle critique dans la promotion de la santé pour les enfants et les adolescents. Au titre du projet des écoles promotrices de la santé appuyé par la Banque Mondiale, qui implique plusieurs partenaires, des activités de vermifuges et de nutrition ont été réalisées chez les enfants d'âge scolaire en Haïti.

Les activités suivantes ont été mises en oeuvre : une enquête sur la prévalence et l'intensité des infections parasitaires, une enquête sur le savoir, les attitudes, les croyances et le comportement de la population concernant les parasites intestinaux, une session de formation de formateurs et une session de formation pour le personnel du Ministère de l'Éducation.

Les activités de nutrition comprenaient la reproduction de directives techniques pour la gestion de la malnutrition modérée et sévère au niveau institutionnel, la fourniture de matériels à l'Hôpital de l'Université de Port-au-Prince pour le traitement de la malnutrition sévère, et la fourniture d'équipement au Ministère de la Santé pour la production de sel iodé.

## Maternité sans risque

Parmi les activités réalisées avec le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) et d'autres partenaires, on peut citer : un atelier destiné à revitaliser le programme national de planification familiale; l'élaboration du Plan stratégique national pour la réduction de la mortalité maternelle (2003-2008) l'extension au reste du pays d'un système de surveillance de la mortalité maternelle promu à Aquin et Port-Salut; la révision et la mise à jour des protocoles de traitement; la formation de médecins et d'infirmières; la réouverture de l'École nationale d'infirmières obstétriciennes; le développement de normes de santé reproductive; directives de supervision et directives de référence/contre référence; l'élaboration d'un plan cadre pour la création d'un centre d'excellence en santé maternelle et néonatale. La Maternité Isaie Jeanty sera le centre de référence.

La coopération cubaine a été un facteur clé dans ce projet alors que l'engagement de la diaspora haïtienne devient plus important.

## Systemes et services de santé

Dans les dernières années, il y a eu des difficultés croissantes à fournir les hôpitaux en médicaments, en fournitures médicales et chirurgicales, en eau, gaz propane et diesel. Ces problèmes étaient aggravés par l'interruption du processus de stockage de médicaments dans des entrepôts périphériques situés dans des zones d'accès difficile et par le manque de ressources humaines.

L'OPS/OMS distribue du carburant donné par le gouvernement du Venezuela permettant la production d'électricité dans les établissements de santé. Il s'agit d'un don de 528 000 gallons de diesel destinés à fournir les établissements de santé publics et ceux à but non lucratif. L'Hôpital La Paix au nord de Port-au-Prince, le Sanatorium dans le sud de Port-au-Prince et l'Hôpital de l'Université d'État d'Haïti ont déjà reçu du carburant pour le fonctionnement des groupes électrogènes et des ambulances.



## Analyse de la santé, surveillance épidémiologique et maladies infectieuses

L'OPS/OMS considère que l'amélioration du système d'information en santé en Haïti est une priorité et elle a fermement appuyé la création d'un système national viable et adéquat à travers la promotion d'un réseau régional de surveillance épidémiologique et de laboratoires de santé publique.

L'OPS/OMS a largement distribué l'information en santé disponible dans le pays et elle a participé à la réponse aux épidémies telles que fièvre typhoïde, diphtérie et intoxications. De plus, un projet sur le contrôle des vecteurs réalisé conjointement avec la République Dominicaine et un projet de lutte contre le paludisme dans les deux zones frontalières les plus affectées ont été réalisés avec le soutien de l'OPS/OMS.

### Créer un environnement meilleur

À travers le projet « Salubrité de l'environnement et promotion de la santé » (SEPROSA), l'OPS/OMS coopère dans deux domaines différents mais interconnectés : la santé environnementale et la promotion de la santé. Le projet s'efforce de fournir une assistance technique aux institutions

du secteur public et à la société civile qui s'occupent des domaines prioritaires et aussi de réaliser des campagnes de promotion de la santé par le biais de la mobilisation sociale. SEPROSA mène à bien ses activités en étroite collaboration avec plusieurs partenaires, y compris l'Université de Quisqueya de Port au Prince.

Une des activités qui a déjà été exécutée est la réhabilitation du système d'eau potable dans les quartiers pauvres de Port-au-Prince.

En ce qui concerne l'amélioration des conditions sanitaires des écoles, en particulier à Aquin et à Port-Salut, on peut citer la construction de blocs sanitaires dans 10 écoles rurales dans le Département du Sud. Ce projet comprend la fourniture d'eau potable et la mise en oeuvre d'un programme d'éducation sanitaire.

À Fond Verrettes, en collaboration avec d'autres partenaires, l'OPS/OMS a fourni une assistance financière pour la construction de latrines familiales. Elle a également fourni une aide financière pour l'amélioration de l'environnement dans quatre écoles urbaines dans le cadre du programme « PROVIE : Communauté en action ».

### VIH/SIDA et sang sûr

La contribution de l'OPS/OMS au contrôle de l'épidémie en Haïti a impliqué plusieurs activités, dans le cadre de la stratégie globale du secteur de la santé pour la lutte contre le VIH/SIDA (2003-2007).

Avec l'appui du Ministère de la Santé et de la Population d'Haïti, l'OPS/OMS et la Banque interaméricaine de développement font partie du « Projet d'appui aux services de santé de base

VIH/SIDA » destiné à exécuter un programme d'ensemble de soins du VIH/SIDA. Le projet a trois composantes principales : i) exécution d'un Plan national stratégique pour la prévention et le contrôle du VIH/SIDA, ii) renforcement des capacités locales, en particulier à Petit-Goave et Jean-Rabel, et iii) renforcement institutionnel pour assurer un sang sûr.

Dans ces composantes, plusieurs activités ont été entreprises en termes d'éducation, de prévention, d'affectation des ressources, de renforcement des réseaux communautaires, de renforcement des réseaux institutionnels liés à la sécurité et la gestion du sang, et des activités d'évaluation.

Actuellement, le don du sang en Haïti est le plus faible de l'hémisphère occidental : 0,76 unités pour 1 000 habitants. En coordination avec le Ministère de la Santé et la Croix-Rouge haïtienne, l'OPS/OMS s'est engagée à fournir une formation afin de faire oeuvre de sensibilisation à l'importance de la sécurité du sang et d'encourager l'établissement au plan national de programmes et d'une législation sur la sécurité du sang.

L'une des principales conditions pour un approvisionnement en sang sûr est que les dons proviennent de volontaires. À cet égard, l'OPS/OMS appuie GHESKIO (le Groupe haïtien pour l'étude du sarcome de Kaposi et les infections opportunistes) pour développer et réaliser une campagne au niveau national destinée à recruter des donateurs de sang volontaires et non rémunérés. Le projet fait parti du Plan d'urgence du Président Bush pour la réduction du SIDA (PEPFAR) pour renforcer la sécurité du sang et étendre les services de transfusion sanguine, et il est une partie essentielle de la stratégie du Gouvernement haïtien de lutte contre le VIH/SIDA.

La coordination effective entre partenaires sur le plan national pour lutter le VIH/SIDA reste un défi clé à relever.

### Programme élargi de vaccination (PEV)

L'OPS/OMS a travaillé à un plan d'action (2005-2009) avec des orientations stratégiques et une série d'activités qui permettraient au Ministère de la Santé d'Haïti de réduire la prévalence d'autres maladies évitables par la vaccination telles que la diphtérie, la coqueluche et les complications de la tuberculose chez les enfants en renforçant le programme de vaccination systématique; de maintenir les réalisations de l'éradication de la rougeole et de la polio, et d'éliminer le tétanos maternel et néonatal d'ici 2009; de renforcer les systèmes de surveillance épidémiologique; et de renforcer la gestion des vaccins, la chaîne du froid et la logistique, ainsi que la sécurité des vaccins.

L'OPS/OMS continue à travailler à l'exécution d'activités d'immunisation contre la rougeole, les oreillons et la rubéole (ROR), qui aideront à maintenir la réalisation de l'éradication de la rougeole en Haïti, et à renforcer le programme de vaccination systématique.

Le Ministère de la Santé a déclaré comme objectif l'élimination du tétanos maternel et néonatal (TMN) d'ici 2005, faisant écho à l'objectif énoncé récemment dans une déclaration conjointe de plusieurs organismes des NU, dont l'OPS/OMS. L'OPS/OMS a entrepris une investigation en 2004 pour confirmer et caractériser une flambée notifiée de diphtérie. L'OPS/OMS continue à travailler pour augmenter et maintenir l'immunité de la population aux niveaux les plus élevés possibles. Le renforcement du programme de

vaccination systématique ainsi que l'exécution de campagnes régulières de vaccination en Haïti continuent à être des activités de haute priorité pour l'OPS/OMS.

Outre les activités de vaccination, un nombre de mesures doivent être prises pour prévenir de futures épidémies, à savoir la surveillance épidémiologique et la recherche active de cas présumés. Ces activités impliqueront une combinaison d'experts locaux haïtiens et de financement extérieur.

Un projet conjoint OPS/OMS – UNICEF sur l'immunisation, présenté à l'ACDI pour son financement, devrait être bientôt approuvé.

## Coopération technique entre pays (TCC)

La coopération technique entre pays est une façon de promouvoir le développement humain durable parmi les pays en développement. À travers ce mécanisme, les pays en développement rassemblent leurs expériences et leurs capacités techniques pour faire face à leurs problèmes, en encourageant l'autosuffisance collective tout en élargissant la portée et la qualité de la coopération internationale.

Des projets de coopération technique entre pays ont été appuyés par l'OPS/OMS. Ces projets ont impliqué différents pays et ils ont couvert de nombreux domaines afin de doter Haïti de coopération technique en santé.

Le projet « Fournir un appui aux groupes de travail techniques pour préparer les négociations sur la thérapie antirétrovirale » a compris la Grenade, la Jamaïque, le Guyana et Haïti. La création d'un

cadre sous-régional était nécessaire pour aider à renforcer la capacité de négocier les prix des médicaments par les gouvernements des Caraïbes avec les compagnies pharmaceutiques régionales et sous-régionales.

Deux projets, « Gestion des déchets solides » et « Maintenance de l'équipement biomédical » comprenaient la coopération de techniciens cubains. L'objectif principal était de renforcer l'infrastructure des unités sanitaires communautaires à D'Aquin et à Port-Salut afin d'améliorer les conditions sanitaires et la santé au moyen d'interventions spécifiques.

L'objectif du projet « Urgence sanitaire » était d'appuyer Haïti pendant la situation d'urgence de 2004, principalement à Port-de-Paix et aux Gonaïves. Ce projet a été réalisé avec la coopération du Gouvernement de l'Uruguay. Une équipe de médecins de l'Uruguay s'est rendu en Haïti et a travaillé à Laborde, à 10 km de Les Cayes et Port Salut.

En 2005, le projet « Eau et salubrité » a été entrepris entre Haïti et Paraguay. L'objectif était celui de partager l'expérience du Paraguay en matière de « juntas de saneamiento » en vue d'une approche communautaire qui permettrait à la population la plus vulnérable d'Haïti d'avoir accès à une eau saine.

L'OPS/OMS a également appuyé des projets de coopération technique entre Haïti et la République dominicaine, surtout dans les zones frontalières, en mettant l'accent sur la prévention et le contrôle des maladies transmissibles, tout particulièrement la rage. Pour avoir plus d'information, veuillez consulter le site suivant : <http://www.paho.org/english/d/csu/TCC5index-Eng.htm>

## Préparer le chemin pour l'avenir

L'instabilité prolongée de la situation sociopolitique en Haïti constitue une préoccupation majeure pour la communauté internationale. Le manque de sécurité et de ressources humaines formées, des institutions faibles et une absence presque totale de politiques et de régulations appropriées, continueront, si la situation n'est pas inversée, à avoir des conséquences graves sur la santé et la qualité de vie des Haïtiens.

La communauté internationale devrait contribuer à la création d'un environnement économique concerté à l'aide de politiques et de stratégies à long terme qui favorisent les couches les plus vulnérables de la population.

La coopération internationale est cruciale pour aider Haïti à venir à bout de décennies de troubles politiques et de croissance économique négative. Le nombre de donateurs financiers a augmenté au cours des derniers temps et le profil de la communauté des donateurs a été de plus en plus façonné par la présence croissante des organisations non gouvernementales. Toutefois, il reste nécessaire de développer davantage la coordination entre ces organisations non gouvernementales, le Gouvernement et les organisations et agences internationales.

Une grande majorité de la population haïtienne demeure extrêmement vulnérable. Les principales menaces pour la santé et le bien-être de la

population continuent à être a) les maladies infectieuses, b) le manque d'accès aux services de soins d'urgence et c) la pénurie de médicaments essentiels pour les personnes souffrant de conditions chroniques dont le VIH/SIDA.

L'accès aux soins de santé, dont les médicaments et les services de docteurs et d'infirmières bien formés a été affaibli par le manque de ressources humaines. La santé des personnes est un élément critique dans le cheminement de la nation vers un avenir plus stable et plus sûr, et il reste encore à fournir des efforts intensifiés pour résoudre les problèmes structurels d'Haïti dans le secteur de la santé.

L'OPS/OMS a choisi Haïti comme pays prioritaire et elle s'est engagée à renforcer sa coopération technique avec le pays conformément aux besoins de ce dernier, non seulement au moyen de projets spécifiques mais aussi dans le contexte du CCI et avec la coopération de la diaspora haïtienne et le soutien d'une approche binationale avec la République dominicaine vers la réalisation des Objectives du Millénaire pour le développement.

Il est nécessaire s'appliquer aussi bien les ressources que les stratégies pour s'assurer que la population haïtienne, tout particulièrement les jeunes qui constituent la majorité de celle-ci, puisse avoir accès aux opportunités qui lui permettrait de réaliser ses obligations et jouir des droits en tant que citoyens haïtiens, en étant maîtres de leurs destinés et leur nation. L'OPS/OMS a la ferme détermination de continuer à travailler pour l'amélioration de la situation sanitaire du peuple haïtien.



Photos © Armando Waak, OPS/OMS



## Acronyms

ACDI l'Agence canadienne de développement international  
 BM Banque Mondiale  
 BID Banque interaméricaine de développement  
 CCI Cadre de coopération intérimaire  
 CMMC Conseil de la mission médicale catholique  
 ECHO Direction générale de l'aide humanitaire  
 GHESKIO Groupe haïtien pour l'étude du sarcome de Kaposi et les infections opportunistes  
 MINUSTAH Mission des Nations Unies pour la stabilisation d'Haïti

OFDA Office for United States Foreign Disaster Assistance  
 OMD Objectives du Millénaire pour le développement  
 OPS/OMS l'Organisation panaméricaine de la Santé/Organisation mondiale de la Santé  
 PROMESS Programme des médicaments essentiels  
 PCIME Price en charge intégrée des maladies de l'enfant  
 PEV Programme élargi de vaccination  
 PEPFAR Plan d'urgence du Président Bush pour la réduction du SIDA  
 SIDA L'Agence suédoise de coopération pour le développement international

SEPROSA Salubrité de l'environnement et promotion de la santé  
 TB Tuberculose  
 TCC projets de coopération technique entre pays  
 UNFPA Fonds des Nations Unies pour la Population  
 USAID United States Agency for International Development  
 ONUSIDA Le Programme Commun des Nations Unies de VIH/SIDA  
 ONG Organisation non-gouvernementales

<http://www.paho.org/>



**Organisation  
panaméricaine  
de la Santé**

Bureau Régional de l'  
Organisation mondiale de la Santé